



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Biométhane : « Le financement participatif accompagne l'appropriation locale et l'acceptabilité »

Une récente révision tarifaire pousse les porteurs de projets de biométhanisation à se tourner vers le financement participatif. Une alternative aux nombreux avantages, selon Laure Verhaeghe, de Lendosphère.

En novembre 2020, la réduction du tarif d'achat du biométhane injecté a forcé certains porteurs de projets à trouver de nouvelles sources de financement. « *La filière méthanisation fait appel au financement participatif de plus en plus fréquemment désormais* », atteste Laure Verhaeghe, cofondatrice de la plateforme Lendosphère. Cette dernière compte plus de 290 projets de biométhanisation parmi ses clients – dont 81 de plus pour le seul mois d'août 2021. Lendosphère aurait déjà permis l'investissement de 4,5 millions d'euros au total sur de tels projets, parfois sur des campagnes courtes de moins d'un mois, selon les dires de sa cofondatrice.

Le financement participatif offre « *des solutions rapides à mettre en œuvre, réactives et compétitives* », explique Laure Verhaeghe. Il permet, par exemple, de compléter jusqu'à 50 % de l'apport en fonds propres d'un projet ou de sortir un projet de terre par un financement relais, avant l'obtention d'un financement bancaire. Une plateforme comme Lendosphère offre aussi la possibilité de formuler un plan de communication. Impliquer les habitants du territoire d'installation d'un site de méthanisation influe en effet sur son acceptabilité. « *Quand on finance un projet, cela vient changer la perception qu'en ont les acteurs : être l'un des banquiers du projet, en tirer un retour sur investissement et donc être un ambassadeur sur le territoire de ce projet de méthanisation* », nous explique la cofondatrice de Lendosphère.

Article publié le 13 septembre 2021



Félix Gouty , journaliste
Rédacteur scientifique

Actu-Environnement

© 2003 - 2021 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).